DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Témoignage rhumatologie

Alerte pénurie !

Le GRRV (groupement des rhumatologues et réadaptateurs vaudois) est inquiet, car une grande partie des collègues rhumatologues et spécialistes en médecine physique et réadaptation (MPR) indépendant-es du canton est partie ou partira à la retraite en 2023.

L'effectif des spécialistes en rhumatologie et en MPR va s'effondrer, d'autant plus qu'une partie importante de nos collègues travaille déjà à temps partiel! Seul un nombre succinct de candidat-es à l'installation se presse au portillon. La charge de travail des rhumatologues et des spécialistes en MPR va ainsi s'accroître significativement, tout comme les délais pour recevoir des patient-es afin de les soulager.

Le diagnostic

L'avenir est sombre quant à la couverture des soins ambulatoires de la population vaudoise dans ces deux disciplines. Il apparaît en effet que les jeunes médecins en formation dans les hôpitaux universitaires ne sont pas très enclins à envisager une installation en pratique privée indépendante. Cela tient en partie aux difficultés pratiques liées à la création d'une structure de PME avec les charges administratives et les risques financiers qui en découlent. Pour ce qui est du principal centre de formation hospitalier du canton qu'est le CHUV, seul un nombre très limité de candidat-es (<5 en prenant en compte la rhumatologie et la MPR) envisagerait
de s'installer ces prochaines années, et peut-être dans d'autres cantons de Suisse romande. Dans tous les cas, ces installations ne permettraient pas de compenser les départs à la retraite de nos collègues.

Les remèdes

Afin de pallier ce manque de relève, une solution serait de créer des voies de formation facilitées et synchronisées pour les médecins souhaitant embrasser la carrière de rhumatologue ou de spécialiste en MPR. L'organisation Réformer pourrait encourager ce type d'approche en priorisant la formation post-graduée des jeunes médecins dans ces disciplines avec l'aide des établissements de formation en rhumatologie et en MPR. Pour les médecins aspirant à s'installer en pratique privée, une autre possibilité de remédier à ce manque de place de formation hospitalière serait d'envisager des formations hybrides avec une activité hospitalière et une activité
au sein de cabinets médicaux privés en ville, par exemple juste avant l'échéance de l'installation comme cela vient de débuter récemment dans le cadre d'une expérience pilote extrêmement positive dans un cabinet veveysan.

Par ailleurs, il est évident que les obstacles administratifs à l'installation en cabinet indépendant (en particulier la clause du besoin) doivent être levés dans ces deux
spécialités, en respectant bien entendu les critères qualitatifs habituels quant aux candidat-es à la pratique privée. Enfin, il est clair que les autorités sanitaires cantonales et fédérales devraient avoir accès à des données statistiques précises, y compris dans les autres spécialités médicales, concernant les effectifs des médecins, leur taux d'activité et si possible l'échéance de leur départ à la retraite, afin de planifier les futurs besoins en ressources humaines médicales.

Dr Marc-André Schürch
Président du groupement des rhumatologues et réadaptateurs vaudois (GRRV) de la SVM Rhumatologue FMH

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.